BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 143

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

500 876 040 RCS Marseille.
LA PROD DU SUD.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 7500.00 EUR.
Adresse : 2, Place Francis Chirat, 13002 Marseille 2e Arrondissement.
Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIF SUNSETCAM Société par actions simplifiée Au capital de : 1 000,00 EUR Siège social 2 Place Francis Chirat 13002 Marseille 2e Arrondissement N ° RCS 884 513 748 RCS Marseille, est société bénéficiaire LA PROD DU SUD Société à responsabilité limitée Au capital de : 7 500,00 EUR Siège social 2 Place Francis Chirat 13002 Marseille 2e Arrondissement N° RCS 500 876 040 RCS Marseille, est société apporteuse La Prod du Sud fait apport à Sunsetcam de sa branche d'activité de location de matériel de production audiovisuelle évaluée suivant la situation intermédiaire de la Société Apporteuse servant de base pour l'établissement des conditions de La Prod du Sud portant sur ladite branche d'activité arrêtée au 31 août 2023. Le total des éléments d'actif de La Prod du Sud apportés est évalué à 443.698,61 euros et le total des éléments de passif à 43.698,61 euros. En conséquence, l'actif net apporté s'élève à 400.000 euros. Actif : 443 698,61 EUR Passif : 43 698,61 EUR Actif net apporté : 400 000,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux, déterminé en fonction du rapport des valeurs réelles des droits sociaux de Sunsetcam, est fixé d'un commun accord entre ces sociétés à 280.000 euros pour 1.000 actions de Sunsetcam. Il sera attribué à La Prod du Sud en application du rapport d'échange susvisé 1.428 actions nouvelles de Sunsetcam de 1 euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées et créées à titre d'augmentation de capital de Sunsetcam d'un montant de 1.428 euros. Sunsetcam sera propriétaire et aura la jouissance de l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, apportés par La Prod du Sud à la date de réalisation de l'apport partiel d'actif. Montant prévu de la prime de apport : 398 572,00 EUR Les créanciers de La Prod du Sud et de Sunsetcam, dont les créances sont antérieures à la date de publicité du présent avis, pourront former opposition au projet d'apport partiel d'actif dans les conditions légales et règlementaires. Date du projet : 27/11/2023 Date et lieu de dépôt : Le projet d'apport partiel d'actif a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Marseille au nom de chacune des deux sociétés le 28 novembre 2023..